



*Bulletin municipal
2014*

Sainte-Croix

casset
 AGENCEMENT & MOBILIER

**SERIAL
 AGENCEUR**

361, chemin de la Saccunière
 01120 LA BOISSE
www.casset-agencement.fr



STE SIRF
 Julien Pierrard

Dépannage sous 48h
 sur tout le grand LYON

.SIRF.

VOLETS ROULANTS • STORES EXT. & INT.
 MENUISERIES ALU & PVC • PORTES DE GARAGE
 RÉPARATIONS • MOTORISATIONS • INSTALLATIONS

04 78 31 12 28

259 rue des Chartinières - Parc du Colvert 01120 DAGNEUX
 Email : sirf.pierrard@orange.fr - Site : www.sirf.pierrard.fr



La Cuisine de mon Père

Le Bourg
 01120 Sainte-Croix
 T. 04 78 06 61 19
contactlacuisine@voila.fr

**Le Domaine de Sainte-Croix
 Vacances Léo Lagrange**

Mariages - Repas festifs
 Séminaires
 Location de salles



accueil-ste-croix@orange.fr
 01120 Sainte-Croix
 Tél. 04 78 06 65 05 - Fax : 04 78 06 60 27

Hôtel - Restaurant



Chez Nous
 Sainte-Croix

Restaurant : 04 78 06 61 20 Hôtel** : 04 78 06 60 60
contact@hotel-restaurant-chez-nous.com
www.hotel-restaurant-chez-nous.com

M.D CHARPENTE
 Plus de 30 ans d'expérience
 Confiez nous tous vos projets
 Rénovation-Extensions...

MARTIN LUC
 Gérant

06 27 30 78 34
 04 78 06 80 10
 01120 STE CROIX (Montluel)



m.d.charpente@wanadoo.fr
www.mdcharpente.fr

Editorial



2014 : une année particulière



- Parce que notre village a changé en partie son Conseil Municipal. Vous nous avez élus sur des projets, des idées et des compétences. A nous de vous prouver que vous avez fait le bon choix. Aujourd'hui, élus comme non élus, chacun a sa place ; travaillons pour notre commune et le bien-être de ses habitants.

- Parce que les éléments nous ont mis à l'épreuve : incendie, inondation, pollution de l'eau et j'en passe. Rien ne nous a été épargné. Le plus surprenant pour moi a été de voir avec quelle facilité tout s'est solutionné. Etre entouré de gens dévoués et volontaires m'a confirmé que cet esprit d'amitié et d'entraide qui règne à Sainte-Croix donne un vrai sens au mot « solidarité ».

De grands défis nous attendent : un budget qui tend à diminuer par les baisses de dotations de l'Etat entre autres, une fiscalité que nous souhaitons garder la plus modérée possible, une croissance incontournable mais raisonnée de notre population que nous devons gérer et notre école à développer tout en valorisant nos biens communaux.

Telles sont les tâches auxquelles nous nous employons.

Mais je ne terminerai pas mon propos sans saluer mes prédécesseurs. Nous sommes une des communes les moins endettées de la région et ce, grâce à leur travail, leur rigueur et leur clairvoyance.

Merci à eux.

Michel Levrat

Cérémonie des vœux

Les derniers vœux municipaux de Roland Marret (Maire sortant)



Contrairement aux habitudes, Roland Marret a débuté cette cérémonie par une petite entorse au protocole en s'adressant le premier aux Saint-Cruziens venus nombreux, ainsi qu'aux personnalités et acteurs de la vie locale également présents, laissant ensuite la parole à son 1^{er} adjoint, Daniel Chabert.

Au cours de sa longue allocution, Roland Marret a rappelé sa décision de ne pas solliciter un nouveau mandat après 19 ans de vie communale et a tenu à dire combien ces années au service de notre commune et de la Communauté de Communes ont été pour lui importantes et riches d'expérience.

En formulant des vœux pour chacun, il a également rappelé, avec beaucoup de solennité, le grand honneur qu'il avait eu à servir notre commune et a remercié chaleureusement tous ceux qui lui ont fait confiance pendant ces très nombreuses années.

Les moments d'émotion passés, il a ensuite invité la population à partager le verre de l'amitié.



LES TERRASSES DU GOLF
Club de Mionnay

Garden Golf

2900, chemin du Beau Logis
Golf Club de Mionnay
01390 Mionnay

RÉSERVATION :
04 37 26 09 49
beatrice.mechali@par-tee.fr

**FIX
ELEC**

Electricité
Rénovation & neuf
Energie solaire photovoltaïque

2, le Grand Pré
01120 Sainte Croix

06 17 03 66 56
04 78 06 80 50

fx.lamstaes@vaila.fr

- Travaux de cimetières
- Pompes funèbres
- Chambre funéraire
- Transport de corps
- Articles funéraires

Marbrerie Alain Rosset

Tél. 04 78 06 18 04 – Fax 04 72 25 72 97

Siège social / Atelier / Magasin
Chemin Gillard - Les Chartinières - 01120 DAGNEUX

Depuis 1971 **Charcutier Traiteur**

Famille MORIN

S.A.R.L. **CHARCUTERIE DU PILON**
01120 SAINTE-CROIX • Tél. 04 78 06 62 09

le samedi 15/19h Produits maison

MARCHE de la CROIX-ROUSSE
du mercredi au dimanche

Entreprise **Genillon Franck**

Plâtrerie - Peinture - Décoration
Pose, Ponçage et vitrification de parquet

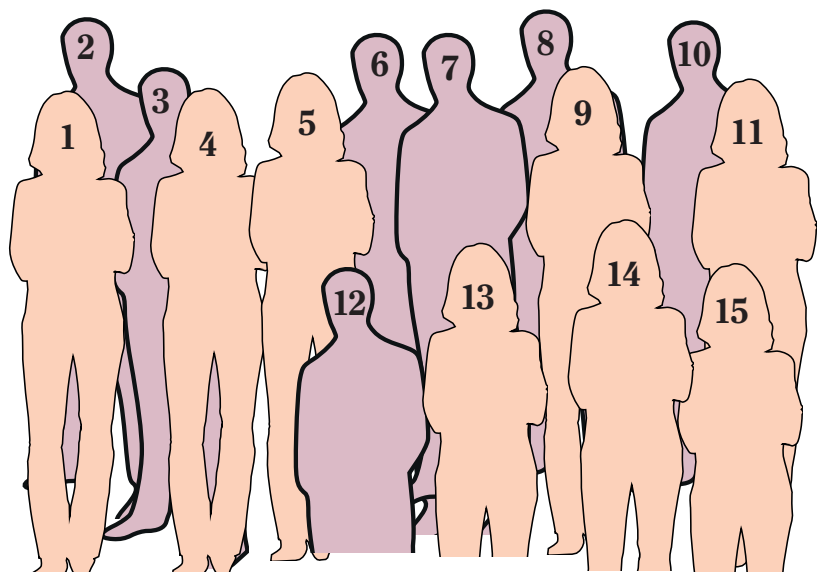
04 78 06 64 06 - 06 08 22 18 04
genillon.franck@wanadoo.fr
463, Chemin des Bruyères - 01120 CORDIEUX

Le nouveau Conseil Municipal et les Commissions Communales



Les membres de ce nouveau Conseil, élus pour 6 ans, tiennent à vous remercier pour la confiance que vous leur avez témoignée lors des élections de mars.

- 1 - Florence BERTHIER-CASSET
- 2 - Jean-Philippe RABATEL,
- 3 - Daniel CHABERT (1^{er} Adjoint),
- 4 - Pascale DUBOIS,
- 5 - Corine GONIN (3^{ème} Adjointe),
- 6 - Sébastien GASCON,
- 7 - Michel LEVRAT (Maire),
- 8 - Alexandre DIDIER,
- 9 - Sylvie OBADIA (2^{ème} Adjointe),
- 10 - Michel DONGUY (4^{ème} Adjoint),
- 11 - Sylviane MONTAGNE.
- 12 - Patrick HAUTAPLAIN,
- 13- Michèle RASPER,
- 14 - Laurence CHOUTEAU,
- 15 - Annie VUICHARD.



Nous vous rappelons que les permanences de vos élus (en dehors des heures d'ouverture de la mairie) ont lieu :

Tous les lundis, de 18 h à 19 h

Le premier samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h

Les Conseillers sont répartis dans les commissions suivantes

(Monsieur le Maire est Président de droit dans toutes les commissions)



SECRETARIAT

Sylviane MONTAGNE,
Michèle RASPER

URBANISME

Corine GONIN,
Alexandre DIDIER,
Pascale DUBOIS,
Annie VUICHARD,
Florence BERTHIER-CASSET,
Patrick HAUTAPLAIN

INFO VILLAGE

Michel DONGUY,
Sylviane MONTAGNE,
Annie VUICHARD,
Michèle RASPER

S.P.A.N.C.

Michel DONGUY,
Alexandre DIDIER

SALLE POLYVALENTE

Alexandre DIDIER,
Sylviane MONTAGNE

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Sylviane MONTAGNE

DÉLÉGUÉ DES ARMÉES

Michel DONGUY

BÂTIMENTS

Sylvie OBADIA,
Michel DONGUY,
Alexandre DIDIER,
Patrick HAUTAPLAIN

VOIRIE

Corine GONIN,
Alexandre DIDIER,
Jean-Philippe RABATEL,
Florence BERTHIER-CASSET,
Sébastien GASCON

BULLETTIN MUNICIPAL

Michel DONGUY,
Sylviane MONTAGNE,
Florence BERTHIER-CASSET,
Michèle RASPER

SCOLAIRE, EMPLOYÉES COMMUNALES ÉCOLE ET CANTINE

Sylvie OBADIA,
Corine GONIN,
Michèle RASPER,
Laurence CHOUTEAU

JEUNESSE

Annie VUICHARD,
Laurence CHOUTEAU

S.I.E.A.

Michel LEVRAT,
Daniel CHABERT

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Alexandre DIDIER,
Jean-Philippe RABATEL,
Laurence CHOUTEAU

FINANCES

Daniel CHABERT,
Pascale DUBOIS,
Florence BERTHIER-CASSET,
Sébastien GASCON

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Sylviane MONTAGNE,
Pascale DUBOIS,
Michèle RASPER

C.C.A.S.

Corine GONIN,
Annie VUICHARD,
Michèle RASPER,
Laurence CHOUTEAU

SYNDICAT DES EAUX

Pascale DUBOIS,
Annie VUICHARD

IMPÔTS DIRECTS

Sylvie OBADIA,
Corine GONIN,
Michel DONGUY,
Annie VUICHARD

Le budget communal

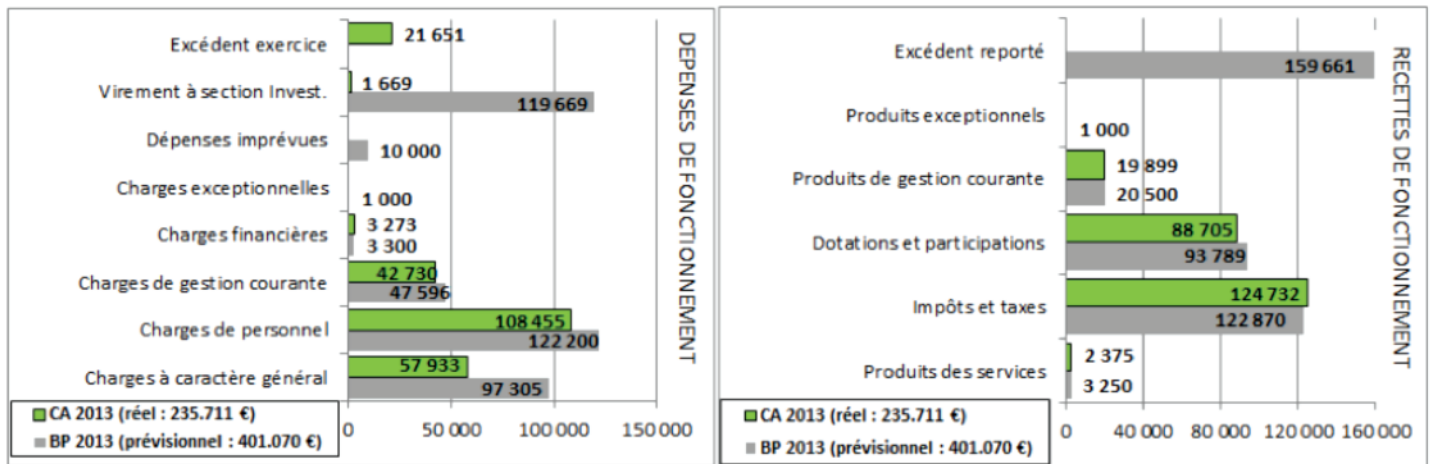
*A nouvelle équipe municipale,
nouvelle présentation des comptes de notre commune.*

Cette année, nous vous présentons, non plus le comparatif des Budgets Primitifs de l'année antérieure et de celle en cours, mais le comparatif entre le Budget Primitif (prévisionnel) et le Compte Administratif (réel) de l'année antérieure.

Cela permet de visualiser l'écart entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé sur l'année 2013.

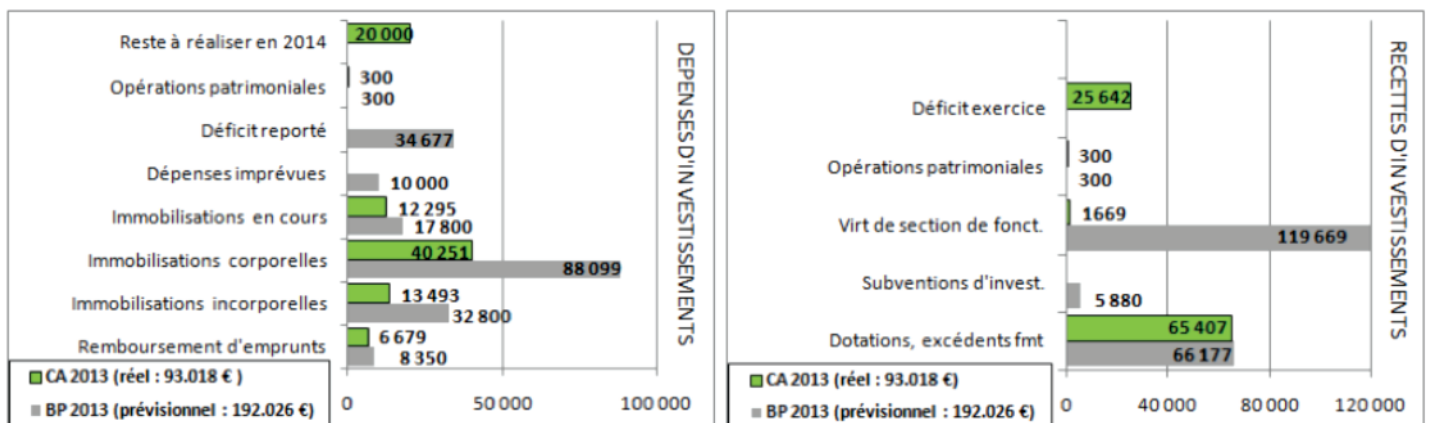
Nous maintenons également la présentation des prévisions des comptes 2014, dont le résultat sera connu au printemps 2015.

Année 2013 :



Un Compte Administratif significativement en baisse de l'ordre de 40 % par rapport au prévisionnel. Cela est dû majoritairement au virement de 119 K€ prévu à la section d'investissements qui n'a été que d'à peine 2 K€. La commune n'a en effet pas eu à faire face à des travaux de grande ampleur.

En complément, les autres dépenses de fonctionnement étant parfaitement maîtrisées, elles contribuent elles aussi à la réalisation d'un budget en économie à 235 K€.

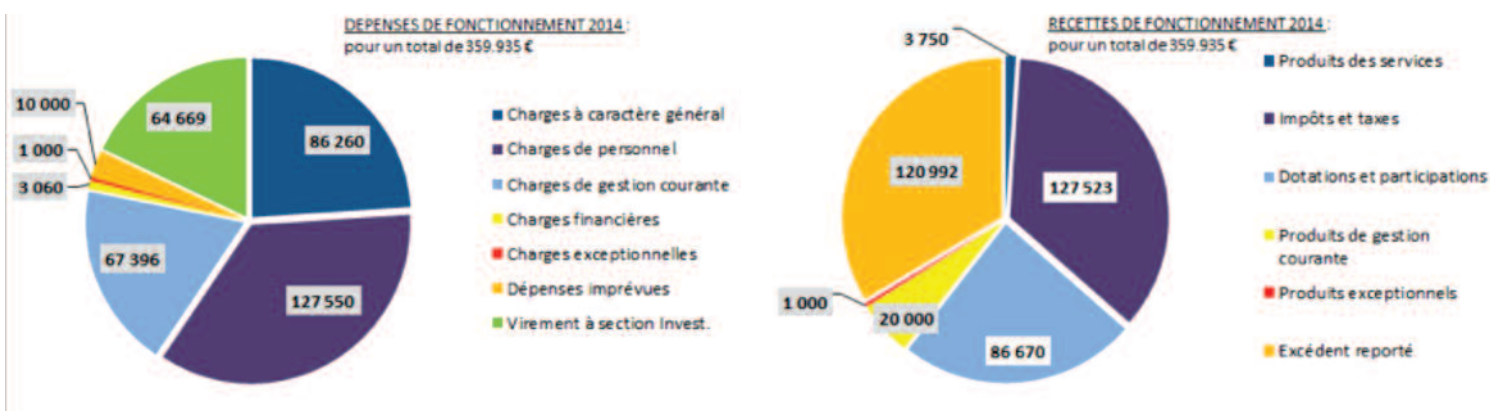


Sur le plan des investissements, le constat est identique, avec une réalisation en économie d'environ 50 % par rapport aux prévisions. On note également la décroissance régulière de la dette, signe d'une gestion saine des finances de la commune.



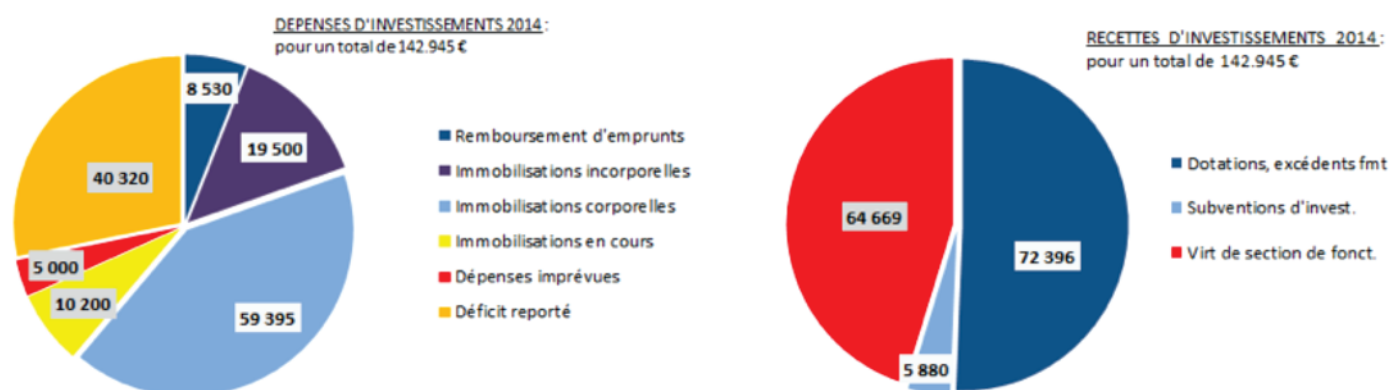
Année 2014 :

La clôture des comptes de l'année 2014 sera réalisée dans le courant du 1er trimestre 2015. Nous ne pouvons donc présenter que le Budget Primitif, qui est une prévision.



Un budget de fonctionnement voté à hauteur de près de 360 K€ pour une année dont l'activité est assez proche de celle de l'année précédente. L'accent a été mis sur la maîtrise des charges en tenant compte malgré tout de provisions pour d'éventuels coûts imprévus.

Par ailleurs, en terme de recettes fiscales, les élus ont décidé de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales (taxe d'habitation et taxes foncières).



En matière d'investissements, l'année 2014 n'a pas fait l'objet de travaux de grande envergure et sans doute que le budget voté à hauteur de 143 K€ sera en économie.

L'objectif était en revanche de réaliser des investissements fonciers au travers des 59 K€ prévus en immobilisations corporelles. La commune souhaite en effet se doter de terrains communaux qui pourraient permettre l'utilisation par le plus grand nombre des habitants de Sainte-Croix. La réalisation se fera sans doute en début d'année prochaine.

Par ailleurs, nous rappelons que sont réalisés deux autres budgets annexes que sont **Eau-assainissement et Centre Communal d'Action Sociale** qui ne présentent pas d'évolution par rapport aux années antérieures.

Enfin, n'hésitez pas à vous reporter aux comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal disponibles sur le site de la mairie ou à son secrétariat, et à solliciter les membres de la Commission Finances afin de trouver réponse aux éventuels points à éclaircir.

Commissions communales et intercommunales

Urbanisme

Demandes d'autorisation de travaux ou de construction

Cette année, 13 dossiers de permis de construire ont été déposés en mairie dont 4 concernant des E.R.P. (Etablissements Recevant du Public), ainsi que 2 déclarations de travaux.

Nous vous rappelons que vous avez l'obligation de contacter la mairie avant tout type de travaux de construction ou de modification.

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

L'élaboration du P.L.U. de Sainte-Croix a marqué une pause en 2014 ; le changement d'équipe municipale, d'une part, et l'appropriation des aspects techniques de

ce dossier par les Conseillers, d'autre part, expliquent ce ralentissement.

Les travaux ont repris sur la fin de l'année 2014 et devraient connaître une accélération notable d'ici l'été 2015.

Pour mémoire, rappelons les enjeux de ce dossier :

Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Celui-ci doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités d'un territoire (Art. L.121-1 du code

de l'urbanisme). Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

La loi d'engagement national pour l'environnement ou « Grenelle II », du 12 juillet 2010, a modifié plusieurs aspects du P.L.U. : prise en compte de la trame verte et bleue, orientations d'aménagement et de programmation, P.L.H. (Programme Local de l'Habitat) voire P.D.U. (Plan de Déplacement Urbain) intégrés dans celles-ci.

Les objectifs, le contenu, les modalités d'élaboration, de révision et de suivi du P.L.U. sont définis dans le cadre du code de l'urbanisme (Livre I – Titre II – Chapitre III).

Travaux et achats

- Les cheminées des deux appartements de la cure ont été obturées afin d'éviter toute fuite d'eau.
- Le « jardin du souvenir », dans le cimetière, est en cours de réalisation et sera terminé début 2015.
- Pour une question de sécurité, des barrières de protection ont été installées derrière la classe maternelle.
- Un mur de la cantine scolaire a été isolé et repeint.
- La cabane de la cour maternelle, qui menaçait de s'effondrer, a été consolidée.
- Des spots LED supplémentaires (ne demandant aucun entretien et prévus pour un fonctionnement de 49.000 heures) ont été installés sous la halle.
- Le photocopieur de l'école ainsi que les trois stores de la classe des grands ont été remplacés.
- Dominique Lambert a été doté d'une nouvelle tronçonneuse.

Environnement

S.P.A.N.C. (Service Public de l'assainissement Non Collectif)

Le programme de mise aux normes des assainissements non collectifs, engagé en 2012, s'est accéléré en 2014 pour entrer pratiquement dans sa phase finale.

Une étude de faisabilité, élaborée par le cabinet Charpentier, a été remise à tous les candidats à ce projet, document nécessaire afin d'obtenir les différentes subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'eau.

Monsieur Brighenti, responsable S.A.T.A.A. (Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome) au Conseil

Général, est venu une nouvelle fois à la rencontre des Saint-Croziens concernés pour éclaircir les dernières zones d'ombre ou autres interrogations.

Les travaux peuvent donc commencer.

Syndicat des eaux de la Sereine

De gros travaux de renouvellement de réseau ont été entrepris en 2014 (canalisation en mauvais état).

Le Syndicat nous informe que la dernière revalorisation du tarif du m3 d'eau s'est faite en décembre 2013, pour une application au 1er janvier 2014, soit 0,85 € hors taxes et que les tarifs abonnement (25 € hors taxes) et location de compteur (10 €

hors taxes) n'ont pas été revus depuis le 1er janvier 2011.

Afin de financer les augmentations de charges, les prix hors taxes, à compter du 1er janvier 2015, seront les suivants :

M3 d'eau	0,90 €
Abonnement	30,00 €
Location compteur	15,00 €

A noter qu'un rapport sur la qualité et le service de la Lyonnaise des Eaux, peut être consulté en mairie.

Opération « village propre »

Cette année encore, le nettoyage du village et de ses abords a réuni une trentaine de personnes (petits et grands).



Toujours avec le même entrain, ces volontaires ont consacré une demi-journée de leur temps à ramasser morceaux de verre, sacs en plastique, boîtes de conserves, mégots de cigarette et divers déchets souillant nos rues et nos chemins.

Nous pouvons nous réjouir que nos enfants soient aussi sensibles à préserver notre environnement et qu'ils participent activement, année après année, à maintenir Sainte-Croix propre. Que dire des personnes qui continuent, volontairement ou par négligence, de laisser leurs immondices dans la nature ?

Nous donnons rendez-vous au plus grand nombre l'année prochaine pour une nouvelle journée « village propre » en espérant que ce moment devienne une simple promenade où les déchets abandonnés seront quasi inexistantes, pour la plus grande joie des enfants et de leurs parents.



“ Scolaire et social

L'école communale

67 élèves, répartis en 3 classes, ont effectué leur rentrée en septembre.



Patricia Depesme a repris son poste d'ATSEM auprès de Stéphane Bruyères dans la classe maternelle. Un petit compagnon prénommé « Lapinou » fait la joie des enfants. Pas de changement pour les deux autres classes dirigées par Elise Pruvot et Elise Déloge.

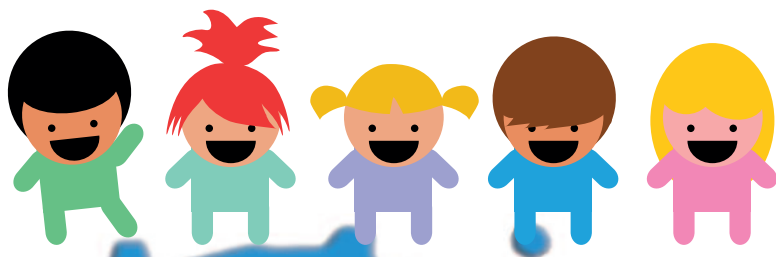


Élèves qui ont intégré la 6ème en septembre.

Garderie périscolaire

L'accueil et l'animation sont assurés, comme les deux années précédentes, par Nathalie Zerdoun.

En moyenne, 5 enfants sont présents le matin et une dizaine le soir.



Nouveaux rythmes scolaires et fonctionnement des T.A.P. (Temps d'Activités Péri-scolaires)

Suite à la réforme des rythmes scolaires, décidée par l'Etat, la nouvelle organisation est en place depuis la rentrée de septembre.

Les nouveaux horaires de classe sont les suivants :

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30
Mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h,
puis T.A.P. non obligatoires

Déroulement des T.A.P. :

Les enfants qui y sont inscrits sont répartis en 3 groupes, de la façon suivante :

1er groupe Maternelle
2ème groupe CP – CE.1 – garçons CE.2
3ème groupe filles CE.2 – CM.1 – CM.2

Après un temps de récréation, de 15 h à 15 h 20 :

- Les élèves de la maternelle font des activités manuelles ou culturelles avec Patricia Depesme.
- Les élèves des cycles 2 et 3 font des activités manuelles avec Nathalie Zerdoun, ou du théâtre ou du hip hop avec des professeurs de la M.J.C. Un roulement a été instauré pour que tous les élèves puissent participer à chaque activité proposée.

Au cours de l'année scolaire, il sera proposé d'autres activités qui remplaceront le théâtre et le hip hop. En effet, le but est de faire découvrir d'autres sports ou activités culturelles aux enfants.

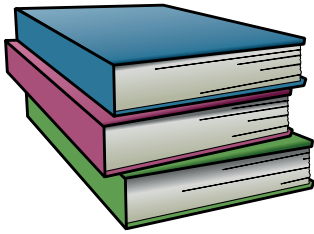
A noter que ces T.A.P. 2014/2015 sont entièrement gratuits pour les familles.



Cantine scolaire

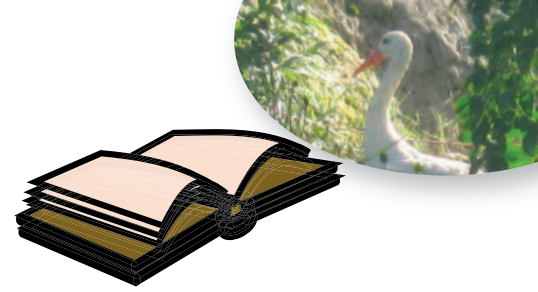
Elle est assurée par Catherine FACCHINI et Dominique CHANTEUR.

Les effectifs étant en hausse, il est demandé aux parents qui ne travaillent pas d'inscrire leurs enfants les lundis et les vendredis plutôt que les mardis et jeudis, ceci pour des raisons de sécurité. En effet, la salle ne peut accueillir que 20 élèves à chaque service. Merci de votre compréhension. Une étude est en cours entre le Conseil Municipal et le Sou des Ecoles pour remédier à ce problème.



La bibliothèque municipale

Ses horaires d'ouverture sont ceux du secrétariat de mairie. Un renouvellement de livres est assuré par le Bibliobus de Bourg-en-Bresse (un grand choix de livres pour enfants, jeunes et adultes vous est proposé). La participation annuelle, par famille, est de 4 €.



C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Son budget existe, comme les années précédentes, grâce à une subvention communale et à divers dons. Il a permis d'offrir aux aînés du village le repas du 11 novembre et les colis de Noël (cette année 25 colis (8 femmes, 6 hommes et 11 couples) ont été confectionnés et distribués par les membres du C.C.A.S.).

Vente de brioches au profit des personnes handicapées

Les membres du Conseil Municipal, aidés de quelques jeunes, ont arpenté le village le samedi 11 octobre et ont ainsi récolté la somme de 1.207,30 € qui a été remise à l'A.D.A.P.E.I. Merci à tous les donateurs.



Patrimoine

Cette année encore, Sainte-Croix a ouvert les portes de sa chapelle et de son église lors des journées du patrimoine des 20 et 21 septembre.

Certes, il y avait encore un échafaudage dans l'église, mais toujours pour la bonne cause. En effet, le nettoyage de la toile marouflée, représentant sainte Hélène découvrant la vraie croix, était en cours.

Par ailleurs, les visiteurs ont pu admirer la toile représentant saint Donat guérissant les malades, entièrement restaurée. Cette restauration a nécessité de longs mois de travail minutieux, sur place et en atelier.

Communication

Site Internet

Merci à Françoise CHABERT qui, avec compétence et sérieux, a « repris le flambeau » après les élections municipales de mars. Qu'elle en soit remerciée. Associations, artisans, commerçants ou toutes autres personnes, n'hésitez pas à lui communiquer vos informations à faire paraître sur le site.

Info Village et Bulletin municipal

7 Info-Village ont été distribués par les Conseillers Municipaux, vous donnant toutes les informations utiles et nécessaires.

Le bulletin municipal, tiré à 350 exemplaires, est toujours apprécié par les Saint-Cruziens. Les membres de la commission, en charge de ce travail, vous remercient de l'accueil bienveillant que vous lui réservez chaque année.

Office du tourisme de la 3CM

Vous trouverez, dans ses locaux situés 28 place Carnot à Montluel, des informations sur les 9 communes du canton, la Dombes et le département de l'Ain, ainsi que les programmes du cinéma et du théâtre à Montluel.

Il organise également des visites commentées pour découvrir le territoire.

Il existe 11 circuits pédestres balisés (4 à 21 km), répartis sur les 9 communes du canton. Un topoguide détaillé est en vente au prix de 3 €.

Un jeu de 5 familles sur le canton de Montluel est également en vente au prix de 4 € (chaque carte est dotée d'une question).

Coordonnées :
Tél. 09.75.28.27.72
office.tourisme@cc-montluel.fr
www.tourisme.cc-montluel.fr





Avant la Révolution, les paroisses étaient le mode de regroupement local de la population.

C'est la loi du 14 décembre 1789 qui a érigé en communes « toutes les communautés d'habitants » (paroisses, villages, bourgs, villes) existant au moment de la Révolution française. Ceci explique le nombre important de communes en France à ce jour (plus de 36.000). Plus de 86 % de celles-ci ont moins de 2.000 habitants. Le maire, membre du corps municipal, est élu directement par la population pour deux ans et ne peut être réélu qu'après une attente de deux ans.

Début 1795 (an III de la République), le renouvellement des municipalités suit la chute des conventionnels et l'arrivée des thermidoriens. Ces derniers, par la constitution qu'ils instaurent le 22 août (5 fructidor) de la même année, enlèvent toute influence des municipalités en les regroupant dans des municipalités cantonales. Chaque commune élit dorénavant un agent municipal qui participera à la municipalité cantonale.

Le coup d'Etat du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) amène Bonaparte au pouvoir. C'est la nomination des maires. Le 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), une nouvelle loi municipale est instaurée et change complètement le système d'instauration des maires. Cette nouvelle loi allait dans le sens que réclamaient les paysans qui tenaient à avoir dans leur commune leur propre conseil municipal et leur maire, mais elle devenait beaucoup moins démocratique puisque l'élection du maire, appliquée en 1790, était supprimée à partir de la constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799).

Le 17 ventôse an VIII (8 mars 1800), un arrêté oblige les municipalités en place à faire l'état du mobilier et des registres. En mai-juin, maires et conseillers municipaux des entités communales de moins de 5.000 habitants sont nommés par le préfet. Le maire, nommé pour 3 ans, prête serment devant l'ancien agent municipal et l'adjoint prête serment devant le maire.

A compter du 2 pluviôse an IX (22 janvier 1801), seul le maire est chargé de l'administration de la commune et les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le jugera utile. Ce pouvoir absolu du maire sera exercé jusqu'en 1867.

François Guizot, Commissaire à l'Intérieur, donne ordre de remplacer provisoirement tous les maires, le temps d'élaborer une nouvelle loi municipale. Celle-ci (la 3ème) sera adoptée le 21 mars 1831. Le maire est nommé et choisi obligatoirement parmi les conseillers municipaux élus.

Les journées révolutionnaires de février 1848 renversèrent le roi Louis-Philippe et, en mars, le suffrage universel fut proclamé (ce fut le premier état au monde à adopter ce type d'élection). La majorité électorale est fixée à 21 ans, l'éligibilité à 25 ans, et le scrutin serait secret mais l'isoloir n'existait pas encore. Le 31 mai 1850, une nouvelle loi restreint le suffrage universel en imposant 3 ans de résidence dans le canton pour pouvoir voter.

Louis-Napoléon Bonaparte n'étant pas rééligible, il décide de préparer son « coup d'Etat », et le 2 février 1851, il s'empare du pouvoir et les maires, comme les conseillers municipaux républicains, sont révoqués et dissous, remplacés par des maires à nouveau nommés (le maire, nommé par le préfet, n'est pas forcément membre du conseil municipal).

Le 24 mai 1873, les députés retirent leur confiance à Adolphe Thiers, qui doit démissionner. Il est remplacé par le maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la République, chargé de défendre « l'ordre moral ». Les royalistes reprennent des forces et le gouvernement réactionnaire fait voter la loi du 20 janvier 1874 qui redonne au pouvoir central le droit de nommer tous les maires sans obligation de les choisir parmi les conseillers municipaux. Les élections eurent lieu à l'automne 1874.

La circulaire ministérielle du 5 mai 1876 prescrit le retour des maires remplacés en fonction de la loi du 20 janvier 1874.



C'est en 1884 que fut promulguée la loi municipale
qui est encore en vigueur : loi dite
« la grande charte républicaine de la liberté municipale ».
(les élections eurent lieu les 4 et 11 mai 1884)



Cette loi affirme le principe de l'élection du maire par le conseil municipal et reconnaît l'autonomie communale. L'article 61 de la loi précise « le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ». Ainsi, la commune acquiert le statut de collectivité territoriale.

De plus, cette loi favorisa la construction de mairies/écoles et les communes durent désormais fournir le logement des maîtres et le matériel scolaire, et les crucifix disparaissaient des locaux scolaires.

En 1942, une indemnité est accordée au maire pour la première fois.

Lors des élections municipales des 29 avril et 13 mai 1945, alors que la France et les alliés étaient encore en guerre, les femmes, pour la première fois, sont appelées à voter.

Suite à cette loi de 1884, les élections municipales eurent lieu en :

3^{ème} République : 1888 - 1892 - 1896 - 1900 - 1904 - 1908 - 1912 - 1919 - 1925 -
1929 - 1935

4^{ème} République : 1947 et 1953

5^{ème} République : 1959 - 1965 - 1971 - 1977 - 1983 - 1989 - 1995 - 2001 - 2008 -
2014

**Produits fermiers
en vente directe**

à la Valbonne

FERME ... Là !

Mercredi au samedi
9h00 à 12h30
15h00 à 19h00

SARL Ferme...là !
1546 route de Lyon
01360 BALAN (La Valbonne)
Tél. 04 72 25 43 72
ferme.la@orange.fr

Payants d'ici et d'aujourd'hui

Restauration de la toile saint Donat



Cette peinture à l'huile, de forme ogivale, 420 x 360 cm soit 13 m² environ, a été marouflée dans le chœur de l'église en 1889, juste après la construction de l'édifice.

Le programme décoratif concernait l'ensemble du chœur puisque les 3 pans centraux de l'église sont ornés de toiles marouflées avec des motifs décoratifs (croix grecques dorées sur fond rose et palmiers sur fond gris) couverts d'une couche de peinture blanche et visibles dans les fenêtres effectuées.

L'église a souffert de défauts d'étanchéité jusqu'en 2010, date à laquelle la toiture a été reprise. Les murs avaient été infiltrés par l'eau et les enduits dégradés. La toile se décollait du mur entraînant des dégradations importantes et des travaux de conservation/restauration ont dû être entrepris.

Les altérations étaient accidentelles (arrivée d'eau dans les enduits) et ont eu des conséquences à l'interface plâtre/enduit de maçonnerie où l'adhérence était faible. La toile se décollait du mur et était en danger. De nombreuses remontées de cristaux de sels altéraient la couche picturale. Le démarouflage de la toile était donc inévitable pour assainir entièrement le support mural et permettre le travail de la toile en atelier.

Opérations de restauration réalisées par l'équipe Pascale DELODDERE et Caroline SNYERS :

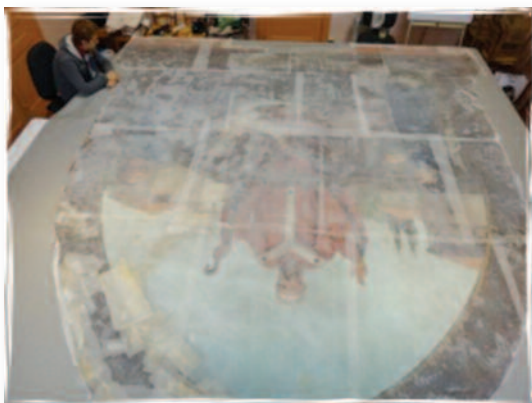
Démarouflage (dépose de la toile du mur)

Tout d'abord, une protection a été posée sur la couche picturale (papier de chanvre et colle naturelle protéique) puis la toile a été déposée et roulée à l'aide d'un cylindre de diamètre 30 cm qui a permis de répartir les tensions sur toute sa longueur. L'ensemble a ensuite été transporté en atelier situé à Ambutrix (01).

En atelier

Opérations effectuées sur le revers du support toile :

Nettoyage de la toile et enlèvement des restes de plaques d'enduit au moyen de méthodes chimiques et mécaniques. Collage fil à fil des nombreuses déchirures de la toile et pose de renforts au revers sur les zones trop affaiblies et oxydées. Mise en extension de la toile sur un bâti aluminium tenseur pour remise en plan des déformations.



Opérations effectuées sur la couche picturale :

Refixage des zones d'écaillages à l'aide de plusieurs adhésifs (colles naturelles et synthétiques selon les zones et les tests effectués). Reprise des déformations : relaxation de la toile grâce à la mise en chambre humide et au réglage du bâti extenseur. Comblement des lacunes de couche picturale avec un mastic professionnel en pâte formulé à l'eau. Consolidation de la toile qui avait été fragilisée par les infiltrations d'eau et les années (résine synthétique en solution). Doublage de la toile d'origine sur deux couches d'intissé polyester (adhésif acrylique en émulsion).



Assainissement du mur : enlèvement mécanique des enduits dégradés. Bouchage des trous de piquetage avec un enduit chaux/sable et consolidation de l'enduit d'origine qui était pulvérulent. Reprise du bouchage du quadrilobe (polystyrène et plâtre) qui avait été prévu à la construction de l'église mais qui doit être obstrué pour la pose de la toile (fenêtre visible depuis l'extérieur). Application sur l'ensemble du mur d'un enduit de finition fait d'un mélange de poudre de marbre et de chaux. Collage d'un intissé polyester qui servira de couche d'intervention en cas de nécessité de dépose de la toile du mur.



Repose de la toile dans le chœur

Pour l'opération de marouflage, 6 opérateurs étaient présents. La toile était roulée au préalable sur 2 cylindres. Le mur a été encollé en totalité (adhésif acrylique en émulsion) et la toile a été déroulée progressivement en partant du centre et collée au fur et à mesure. Les lacunes ont été retouchées in situ.



Toile restaurée



A noter que la toile sainte Hélène a été nettoyée dans son entier et quelques points de restauration ont été apportés dans le bas. →



Une étude est en cours pour réaliser certains travaux dans l'église (assainissement, chauffage, peinture, éclairage). Vu leur coût, même en tenant compte des subventions auxquelles la mairie pourrait prétendre, un appel aux dons, le plus large possible, sera lancé en 2015.

Cérémonie du 11 novembre



Les Conseillers Municipaux se sont donné rendez-vous dans la salle polyvalente, dès 10 heures, pour préparer la réception des Saint-Cruziens après la cérémonie au monument aux morts. Le Kir ayant été confectionné la veille, il ne restait plus qu'à dresser les tables et à tartiner les toasts, tout ceci bien entendu dans une ambiance chaleureuse.

11 h 15 – cérémonie au monument aux morts

Après la pose des 2 gerbes (celle de la mairie et celle des anciens combattants de la guerre d'Algérie), Monsieur le Maire a remercié toutes les personnes présentes, puis a laissé la parole à Monsieur Pommet pour lire le texte officiel de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, puis à Monsieur Bertrand pour l'énumération de tous les combattants morts pour la France durant les 4 dernières guerres. Une minute de silence, en leur mémoire, a ensuite été observée.

Merci aux enfants qui sont venus nombreux, accompagnés par Elise (Directrice de l'école communale).



A 11 h 45, tous les participants se sont réunis dans la salle polyvalente autour des tables dressées pour le verre de l'amitié. Une table a été spécialement mise à la disposition des enfants, sur laquelle étaient disposés toasts, boissons et bonbons.



A 13 h, nos Aînés sont allés au Domaine de Sainte-Croix (Centre Léo Lagrange) pour le repas qui leur était offert par la municipalité. Un grand merci au Chef cuisinier qui les a régallés. Ensuite ils ont réintégré la salle polyvalente pour jouer aux cartes et attendre le moment tant attendu de la soupe préparée par des Conseillers et appréciée par tous.



Ce fut une journée bien remplie. Rendez-vous est donné en 2015 en espérant vous voir aussi nombreux.

SUPER Montluel



16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - **04.78.06.26.78**
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



COURSES  .com

 location



... pour vous, près de chez vous !



OPTIQUE BERTHOD

Une équipe de professionnels
proche de chez vous

9 avenue de la Gare à MONTLUEL

vous recommande les verres Essilor

Dispositifs médicaux. Consultez votre ophtalmologiste
ou votre opticien pour plus d'information.



CARROSSERIE
muzy
1724, Route de Jailleux
01120 MONTLUEL

Dépannages : agréé assurances

Réparation toutes marques
Réparation pare-brise - Climatisation

Tél. 04 78 06 00 40 - Fax 04 78 06 05 49

Maison **Guigue Di Falco** Fleurs
Interflora Une image de qualité

133, Grande Rue - 01120 Montluel
Tél. 04 78 06 18 35



E-Mail : guiguedifalco@orange.fr
www.guiguedifalco.interflora.fr



PÂTISSERIE MONNET

200 Grande Rue
01120 MONTLUEL
Tél. : 04 78 06 12 41

www.patisseriemonnet.com



Spécialité en chocolat



FAUCHER CROST

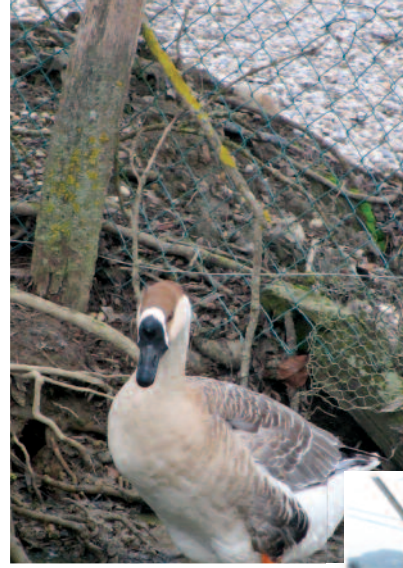


Entretien chauffage
Plomberie - Ramonage
Charbons - Fuel - GNR

*L'énergie est notre avenir,
économisons la !*

04 78 06 21 25

faucher.crost@free.fr 01360 BALAN



Ils v
aus
Sainte





vivent
ssi à
e-Croix



Le marché des producteurs



Pari gagné pour la municipalité.

Il aura fallu 6 mois environ pour trouver les 11 exposants (que nous remercions vivement) à même de proposer divers produits régionaux qui stimulent les papilles.

Cet événement, qui a lieu le premier samedi du mois (sauf exception), fait de la halle un lieu de rencontre et de convivialité. Une bonne idée également d'avoir instauré une buvette, autre lieu d'échanges.

A noter que le marché de Noël, venu compléter le calendrier de cette manifestation, a lui aussi fonctionné à merveille, avec une quinzaine de producteurs et artisans, agrémenté d'une belle ambiance musicale, sans oublier les enfants qui ont pu faire des promenades en calèche et déguster de la barbe à papa.

Un grand merci aux Conseillers qui ont fourni un gros travail pour que ce projet se concrétise avec succès.

Ce n'est que grâce à votre fidélité que ce marché pourra perdurer. Alors, nous comptons sur vous pour qu'il rencontre le même succès en 2015 qu'en 2014.





Intempéries de fin d'année



Dans la nuit du 12 au 13 octobre, une vague d'eau boueuse a déferlé depuis le Creux Dollens pour venir inonder le cœur village (routes, parkings, champs, piscines, maisons et caves n'ont pas été épargnés).

Avant l'aube, un vent de solidarité a soufflé dans le village. En effet, de nombreux bénévoles sont venus prêter main forte aux sinistrés pour enlever cette boue.

Monsieur le Maire, qui a rédigé une attestation afin que les personnes qui ont subi ces intempéries soient indemnisées, remercie sincèrement tous les bénévoles et les conseillers municipaux qui ont pris leur journée pour nettoyer le village.

Nous espérons tous qu'un tel incident ne se reproduise plus.





Le dimanche 16 novembre, de fortes pluies ont rendu l'eau du réservoir de Sainte-Croix impropre à la consommation (présence d'impuretés et de particules en suspension).

800 habitants du canton étaient concernés. Dans la soirée, plus de 120 foyers de la commune sont venus s'approvisionner en bouteilles mises à leur disposition par la mairie et une distribution a été faite chez les personnes ne pouvant se déplacer.

Le lendemain, une citerne d'eau (non destinée à la consommation) a été installée sur le parking de la mairie pour ceux qui le souhaitent.

Monsieur le Préfet n'a levé la restriction d'usage que le mercredi 19 novembre à 16 heures, suite à la confirmation de la bonne qualité de l'eau. Mais de nouveaux problèmes sont apparus (fissure sur le réseau) qui ont perturbé une fois encore, jusqu'à la fin du mois de novembre, la distribution de l'eau en certains endroits de la Côtière.

Encore un grand moment de solidarité.



Il ne manquait plus que la neige. Oh, elle est bien arrivée après Noël et, fort heureusement, n'a occasionné aucun problème. Ouf !

LA RELÈVE EST ASSURÉE

Florie

Eva

Adrien et Emi

Ashley et Hugo

Florian

Kelyan et Sofia

Julie

Julia

Jacques

Edouard et Eva

Anaid



Karl



Charlotte



Aline



Charlie



Camille et Louis



Clara et Mathis



Joris



Alric, Florian et Marie





Nolhan



Quentin et Marina



Lucas



Victoire



Loriane



Simon



Nina et Milo



Yannis



Pauline et Quentin



Marie



Quentin



Salomé, Timéo et Lalie



Marius et Diego

ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014



Yann et Cheyenne



Maëlyn



Litou et Anaëlle



Romain et Perrine



ntin



Tristan



haina



Pierre, Philippine et Alix



Rym

Le Sou des Ecoles

**Année scolaire
septembre 2013 / juillet 2014**

Matinée « boudin » : cette année, ce sont les papas d'élèves qui ont revêtu leur tablier et confectionné 220 mètres de boudin (183 mètres ont été vendus à la matinée boudin et 37 mètres ont été congelés et cuisinés à la soirée coinche). Merci à eux et aux autres bénévoles qui ont aidé à la préparation, à la vente et au rangement.



Papillotes : l'opération nous a permis d'en vendre 99 kg. Nous remercions l'ensemble des parents et leurs familles ainsi que les Saint-Cruziens qui, cette année encore, ont largement participé.



Noël : un spectacle a été offert aux élèves des 3 classes, et chacun est reparti avec un petit livre offert par les lutins du Père Noël.



Coinche : 36 doublettes ont été enregistrées. Merci à tous ceux qui sont venus jouer et/ou aider, ainsi qu'aux parents et aux généreux donateurs qui ont fourni des lots, permettant ainsi d'augmenter le bénéfice de la soirée.



Poker : une première à Sainte-Croix qui a permis à 32 personnes de participer au tournoi. Merci à Franck Bonjour, à l'origine et à l'organisation de cette soirée, ainsi qu'à tous les participants et bénévoles.



Carnaval : merci cette année encore aux parents bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps et de leur énergie pour organiser cette manifestation.

La confection de Monsieur Carnaval a été réalisée par les enfants de la garderie.

La vente de fleurs de printemps a été un franc succès grâce aux conditions météo favorables. Un grand merci à toutes les personnes du village et alentours qui ont « joué le jeu du Sou » en venant acheter leurs plants sous la halle ce jour-là, laissant même parfois des pourboires.

Photos de classes : un grand merci à Laurence Chouteau pour le temps qu'elle a consacré, bénévolement, à cette action.

La kermesse a été une manifestation à but non lucratif. Un repas participatif a été mis en place par les parents, suivi d'activités, de jeux collectifs et de la réalisation d'une fresque collective réalisée par tous les élèves présents, dirigés par Martin Pignon. Cette fresque a ensuite été scellée sous le préau de la cantine.

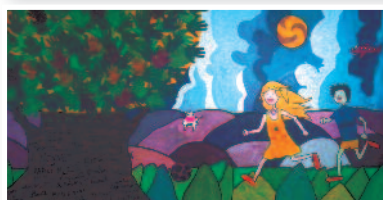
Sorties et ateliers pédagogiques :

- Les élèves du cycle 3 (classe d'Elise Pruvot) ont participé à un atelier de 2 jours de création de films d'animation avec 2 intervenants.

- Les élèves de la maternelle (classe de Stéphane Bruyères) et du cycle 2 (classe d'Elise Déloge), ayant pour projet le jardinage et l'agriculture, sont partis en septembre à Ars-sur-Formans profiter de la journée Ain'Contournable organisée par les jeunes agriculteurs de l'Ain.

Un jardin potager, financé dans sa grande majorité par la municipalité (que nous remercions encore vivement), a été aménagé au-dessus de la maternelle. Les élèves ont pu tout au long de l'année semer et voir pousser toutes sortes de fleurs et légumes.

Les élèves du cycle 2 ont participé cette année encore à des rencontres sportives USEP avec les écoles alentours, et les élèves du cycle 3 à un spectacle de danse et de musique à l'Allegro de Miribel.



Bureau	2013/2014	2014/2015
Président	Sébastien MARTEL	Franck BONJOUR
Vice-présidence	Florence BERTRAND	Martin PIGNON
Trésorerie	Carole BERTOGLI	Nicolas LOIRE
Trésorière adj. cantine	Morgane MIFTARI	Morgane MIFTARI
Trésorière adj. garderie	Stéphanie VIVES	Fabienne LEVRAT
Secrétaire	Nathalie ZERDOUN	Anne LENOËL
Secrétaire adjointe	Anne LENOËL	Ludivine CURTAT
Correspondant de presse	Alain CURTAT	Alain CURTAT
Commissaire aux comptes	Elise DELOGE	

Le Syndicat d'Initiatives passe son contrat de génération

Cette année, le Syndicat d'Initiatives a assuré, avec le même succès que les années précédentes, ses différentes manifestations :

La soirée moules/frites qui chatouille les papilles ...

La brocante qui sourit à ceux qui se lèvent tôt ...

La fête du village qui réunit petits et grands ...

La sortie au Moulin Bleu qui fait danser et chanter les cœurs ...

La soirée théâtre qui se tient à guichet fermé ...

Toutes ont été conduites cette année encore, dans le souci de répondre aux attentes des Saint-Cruziens, tant sur le plan festif que culturel et... gustatif.



Les Séniors du Macadam



*Fête de Sainte-Croix
Dégustation de la cuisse de bœuf*

Cependant, depuis un certain temps, les membres de l'association, dont la moyenne d'âge se situe plutôt « du côté où le soleil se couche », manifestent une certaine fatigue et appellent, de tout leur cœur de bénévoles, la jeunesse du village à reprendre le flambeau.

Un passage de relais ne se décrète pas et les vieux rusés du Syndicat d'Initiatives ne sont pas prêts à passer la main sans preuve. Comme leurs semblables dans la force de l'âge, ils sont un peu indispensables, et puis les jeunes, c'est bien connu, ce sont des « têtes de linottes » !

C'est oublier qu'à Sainte-Croix, nous avons une jeunesse exceptionnelle qui a su répondre présent et « mouiller le maillot » pendant les manifestations de cette année.

Les dés sont jetés ... la décision est prise. En apportant sa spontanéité, sa capacité de travail et aussi ... la force de ses bras, notre jeunesse citoyenne a su prouver qu'on pouvait lui confier les clés de la maison.

Le Syndicat d'initiatives, dans sa forme actuelle, laisse la place en assurant à ses successeurs ses conseils bienveillants, son aide et aussi, n'en doutez pas, une vigilance de sioux. Non mais ! Ainsi, la prochaine assemblée générale, dont la date est reportée dans le courant du 2ème trimestre 2015, confirmera ce passage de relais.

L'heure est au bilan, l'équipe a fait du bon boulot et, à juste titre, peut s'auto-gratifier.

- Les prestations ont toutes été de qualité, aucun couac, aucun raté.
- Le matériel est renouvelé.
- Le bilan financier global est excellent.
- Les bénévoles sont fatigués mais contents.

Sont-ils cette année différents ? Sont-ils déjà nostalgiques ? Autant de questions que peuvent légitimement se poser le bureau et les bénévoles actuels du Syndicat d'initiatives. Ils ne sont pas différents, c'est la situation qui est différente. Ils ne sont pas non plus nostalgiques, mais c'est toujours un peu difficile de laisser partir « son enfant ».

Mais au fond, chacun sait que le laisser partir, c'est aussi lui donner la chance de mieux grandir. Alors, bonne route.

Bureau :

Présidente

Michelle BLACHE

Vice-Président

Michel DONGUY

Trésorière

Marie-Claire FAVIER-BULLIT

Trésorier adjoint

Jacky BLACHE

Secrétaire

Nicole MARRET

Secrétaire adjoint

Jean-François BULLIT

BERNARD Matériels Agricoles

Spécialiste Irrigation

Tracteurs

Matériels Espaces Verts

Ventes - Réparations



PA. des Prés Seigneurs
BP 60133
01124 DAGNEUX cedex
Tél. 04 78 06 15 26
Fax 04 78 06 59 44
contact@bernard-agri.com - www.bernard-agri.com

Succursale
3 rue Nicephore Niepce
38550 SAINT MAURICE L'EXIL
Tél. 04 74 86 27 40
Fax 04 74 86 57 66



**AU PÉTRIN
DES SAVEURS**
04 78 06 10 55

43, Rue Notre-Dame des Marais
01120 MONTLUEL - Vers l'Église

Ouvert de : 5h45 à 13h et 14h à 19h30 et le Dimanche de 6h à 13h et de 15h à 19h
Fermé le Lundi



PLATRERIE

PEINTURE

GIVAUDAN Père et Fils

Parking Saint-Etienne - 01120 MONTLUEL

Tél. 04 78 06 56 90
Fax 04 72 25 70 31
Port. 06 82 79 11 11




BOUYGUES
ENERGIES & SERVICES

Nos énergies pour une Vie Meilleure

- Réseaux électriques
- Éclairage public
- Éclairage sportif
- Balisage aéroport
- Signalisation lumineuse tricolore
- Vidéoprotection
- Réseaux très haut-débit

Centre de Charnoz
ZA du Vorgey
01800 CHARNOZ SUR AIN
Tél : 04 74 39 20 23 • Fax : 04 74 39 20 35
www.bouygues-es.com

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Crevat

Professionnels et Particuliers

ZI avenue des Prés Seigneurs - 01120 DAGNEUX
Tél. 04 78 06 12 48 - Fax 04 78 06 07 02
crevat@gedimat.fr

L'instant
PIZZA

06 14 27 24 68

Tous les lundis soir
à partir de 18 h
Sainte-Croix
devant la halle
www.instant-pizza.fr

Mardi :
Bressolles

Mercredi :
Les Echets

Jeudi :
Versailleux

Vendredi :
Pizay



MARC SAS

Plâtrerie - Peinture - Menuiserie intérieure
Faux plafonds - Revêtement de sols

Chemin Gillard - Z.I. Terre des Princes - 01120 DAGNEUX
Tél. 04 78 06 23 41 - Port. 06 11 32 26 57
Fax 04 78 06 59 03



CARDOSO PEINTURE

deco,placo,isolation,cloison
neuf ou renovation
devis gratuit

06.17.36.92.30

270 route de perouges
01800 faramans

cardosopeinture@gmail.com



S.A.R.L. RE-VE-CO

Recyclage - Végétaux - Côtière

Le Cerisier 01800 FARAMANS

Plateforme de Retraitement des déchets Verts, déchets Bois
Vente de compost aux entreprises et aux particuliers

Tél. 04 74 61 46 83 Fax 04 74 34 70 45
Tél. secrétariat 04 74 61 01 05

Jessica Venditti et Nabil Nouri

Ils sont installés dans un des logements communaux de la cure depuis le début de l'année. Jessica, âgée de 30 ans, est chargée de communication et Nabil, âgé de 40 ans, est infographiste.



BIENVENUS
au Village



Béatrice Chambion

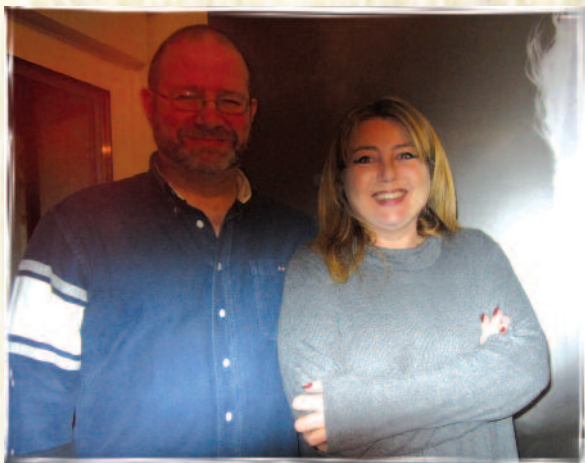
Elle occupe, depuis le début de l'année, un des logements de la cure. Elle est Saint-Cruziennne depuis de nombreuses années puisque sa famille est installée au lotissement du château depuis sa construction.

Béatrice, âgée de 34 ans, est intérimaire.



Grégory Delord

Agé de 34 ans, il a quitté Beynost pour venir s'installer, depuis Juillet, sur l'ancien terrain de Monsieur et Madame Toubolkine (Le Moulin).



Emmanuelle Ducros et Fabrice Virieu
Emmanuelle, âgée de 42 ans, est affréteur, et Fabrice, âgé de 48 ans, est Directeur d'exploitation. Ils viennent de Lyon et demeurent, depuis fin février, dans l'ancienne maison de Monsieur et Madame Georges.

Fanny Devin et Jérôme Maréchal

Fanny, âgée de 25 ans, employée polyvalente au Domaine de Sainte-Croix, et Jérôme, âgé de 24 ans, responsable de rayon chez Gamm Vert à Dagneux, sont locataires chez Madame Meitre.



Amandine Sforza et David Seghir

Amandine, âgée de 25 ans, est mère au foyer et David, âgé de 27 ans, est commercial. Avant de s'installer au Grillet, ils demeuraient à Saint-Romain-de-Popey (69).

Ils vous présentent leurs 4 enfants : Lorenzo, Shanna, Kahis et Mayron.



Découvrez une nouvelle façon
de vivre la route !



EIFFAGE

TRAVAUX PUBLICS Rhône Alpes Auvergne

Tous travaux routiers et VRD publics et privés

7 Rue des Sablières 69660 COLLONGES AU MONT D'OR

Tél : 04 72 53 14 00 - 04 74 71 87 01 - Fax : 04 72 53 14 11

Entreprise **FOURMY** sarl

Travaux agricoles
Terrassement en tout genre

01 120

PIZAY

04 78 06 22 60

06 88 73 70 73



GAEC DU LANCHET

Légumes de saison et conserves
Le Lanchet (direction Le Montellier)

01120 SAINTE-CROIX

09 87 27 22 01

VENTE A LA FERME
toute l'année

le vendredi de 14 h à 19 h
le samedi de 9 h à 12 h et
de 14 h à 19 h

de mai à décembre
le mercredi de 15 h à 19 h



Elagage, abattage
Débroussaillage
Dessouchage
Restauration des berges



**SARL
FOURNAND & FILS**

Le Gailland 01800 FARAMANS
Tél. 04 74 61 01 05 Fax 04 74 34 70 45
fournand@wanadoo.fr



Intermarché
LA BOISSE / MONTLUEL

Les Mousquetaires

Du lundi au samedi
8h30-19h30 NON STOP

OUVERT LE DIMANCHE
de 9h à 12h



www.intermarche.com
vos courses sont entre de bonnes mains

**NOUVEAU
POINT DRIVE**

168 route de Thil - 01120 La Boisse
Tél. **04 78 06 32 66** - Fax 04 78 06 00 49

ENTREPRISE **BALTHAZARD** S.A.R.L.

**ECLAIRAGE PUBLIC
SIGNALISATION
ELECTRICITE
ALARME**

Tél. 04 37 26 20 40 - Fax 04 37 26 04 93

Parc d'Activités Les Chênes
LES ECHETS - 01700 MIRIBEL
e-mail : info@balthazard01.fr

LFC LogiForm Conseil
Solutions de gestion informatique d'entreprises

Portail Collaboratif – Workflow

Intégration – Maintenance

ERP – PGI



2, Petite Rue de la Rize – 69100 VILLEURBANNE – Tél. : +33 (0)4 37 43 30 34 – www.logiform-conseil.com

Le Côtier 2CV Club



L'année 2014 est la douzième dans l'existence de ce Club puisque l'idée de réunir les passionnés de « deux pattes » voyait le jour en mars 2002 et se concrétisait dans la foulée.

Discrètes, peu visibles dans le village, hormis 1 vendredi par mois (soir de réunion), nos petites voitures continuent d'apporter à chaque adhérent le plaisir de conduire autrement.

Comme le dit une petite pancarte, pas d'ABS, pas d'air bag, pas d'injection, pas de turbo, pas d'électronique et surtout pas d'emmerdes, sauf bien sûr les imprévus. Au final, pas besoin de docteur pour les 33 mordus de bicylindres.

2014, année bénéfique pour les adhérents du Club car il y eut beaucoup de sorties et les



points d'orgue, pour 2015, seront la rencontre nationale de 4 jours à La Rochelle et surtout la quinzaine programmée en été, lors de la rencontre mondiale en Pologne.

Les 2.CV roulent toujours, été comme hiver, se pavent au printemps et se fondent dans les couleurs de l'automne, tout en restant discrètes.

Auto-école la Côtier Depuis 1968

D. Bouchard - R. Grand

- ◆ Permis B
- ◆ Permis B Automatique
- ◆ AAC et supervisée
- ◆ Leçon sur Lyon
- ◆ Perfectionnement
- ◆ Prise à domicile
- ◆ Code sur Internet

31 Place Carnot - MONTLUEL - 04 78 06 36 33



Restaurant Pizzeria

Le Sainte Croix

Restaurations Traditionnelle.
Pizza sur place et à emporter

Route de Montluel - 01120 SAINTE CROIX
Tél : 04 78 06 80 35



Florence Bertrand

Chambres d'hôtes - Petit déjeuner
Location ouverte toute l'année
Dans le calme, à la campagne

Tél./Fax : 04 78 06 61 46
04 72 25 40 03
Port. : 06 29 67 36 83

EARL de la Grange Magnin
Vente de volailles à la ferme

« La Grange Magnin »
01120 Sainte-Croix
Près de Montluel

Port. : 06 23 59 51 85
Tél. : 04 78 06 66 63



COMA Gilbert PIPAZ

Création Impression

Imprimerie
Atelier de création - PAO
Bâches - Enseignes

04 78 55 46 64 - 06 31 25 77 78
comima38@gmail.com

Le S.D.I.S.



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain est un établissement public autonome compétent au niveau départemental pour assurer les missions de sécurité civile.

Il est placé sous l'autorité :

Du Préfet et des Maires pour les questions d'ordre opérationnel, dans le cadre de leurs pouvoirs de police respectifs.

Du Président du Conseil d'Administration pour la partie administrative et financière (ce Conseil comprend 22 titulaires (16 Conseillers Généraux et 6 Maires) et autant de suppléants).

Il compte :

2.318 Sapeurs-Pompiers volontaires,
299 professionnels et

93 personnels administratifs et techniques. Ils sont répartis :

- sur le territoire, dans les 57 Centres d'Incendie et de Secours (C.I.S.) et les 4 groupements territoriaux (Bresse, Bugey, Dombes, Monts-Jura).
- à l'Etat-Major, dans les 5 groupements fonctionnels (Prévention et Organisation des Secours, Administration et finances, Technique, Logistique et achats, Management-Qualité-Sécurité-Environnement, Ressources humaines), le Service de Santé et de Secours Médical (S.S.S.M.) et la Direction.

539 jeunes Sapeurs-Pompiers (12/18 ans) relèvent administrativement du secteur associatif (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (U.D.S.P.01) mais sont fortement aidés par le S.D.I.S.

182 Centres de Première intervention Non Intégrés, composés de 2.088 Sapeurs-Pompiers volontaires sont gérés par les communes.

Le S.D.I.S. concourt, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, il exerce les missions suivantes :
Prévention et évaluation des risques de sécurité civile.

Préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours.

Protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, ainsi que leur évacuation.

Le S.D.I.S. comprend le Centre de Traitement de l'Alerte (C.T.A.) regroupé sur une même plateforme avec le S.A.M.U. Il réceptionne et traite les appels aux 18 / 112 de tout le département.

Le C.O.D.I.S. (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours), sur le même plateau technique, assure la coordination des interventions importantes et la remontée d'informations vers les autorités et organismes participants.

En 2013, 148.773 appels ont été reçus sur le 18 ou le 112 qui ont donné lieu à 32.597 interventions.

Interventions enregistrées sur Sainte-Croix ces dernières années :

21 en 2009, **21 en 2010,**
8 en 2011, **14 en 2012**

17 en 2013 (2 accidents de la circulation, 1 incendie, 1 opération diverse, 13 secours à la personne).



Etat-civil & Mairie

Etat-civil

Nous accueillons avec joie les naissances de :

EL-HABHAB Jawad	9 janvier
MARTIN Lucas	1 avril
BONDU Sofia	8 avril
GONON Mathilda	4 juillet
SEGHIR SFORZA Mayron David Jesus	20 juillet
ALMANSA Sarah & ALMANSA Yanis	23 août
PASTEUR Liv Chantal Martine	11 novembre

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés :

BESSON Irène et DHERISSART Jean	15 mars
COURT Nathalie et TRIFAULT Romuald	14 juin
FRANCOIS Noémie et NELLE Stéphane	14 juin
ISMAILI Mariam et TOGOEVI Beka	6 août

Avec tristesse, nous vous faisons part du décès de :

Pierre TOUBOLKINE	12 mars
--------------------------	---------

Une pensée pour Sylvain Grenon, décédé dans la nuit du 6 au 7 octobre, à l'âge de 33 ans.

Comm'une Sereine, association culturelle et sportive, a vu le jour fin 2014. Bien évidemment, nous lui réserverons une place dans le Bulletin Municipal 2015.

Tous nos remerciements à nos annonceurs qui assurent, grâce à leur généreuse contribution financière, la pérennité du Bulletin Municipal.

Nous vous invitons à vous adresser à eux en priorité.



Le secrétariat de mairie et la bibliothèque municipale sont ouverts les lundis de 16 h à 18 h, les mercredis de 9 h à 11 h 30 et les jeudis de 16 h à 18 h 30.

Téléphone/fax : 04.78.06.60.94 - e-mail : ville-saintecroix@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-saintecroix.fr

